

19.01.2018 - 13:51 Uhr

Media Service: Le Conseil de la presse s'exprime sur le «Vaterland»: Lettre de lecteur contestée, mais admissible (Prise de position 52/2017)

Bern (ots) -

Parties: X. c. «Liechtensteiner Vaterland»

Thèmes: Courrier des lecteurs / Discrimination

Plainte rejetée

Résumé

Le Conseil suisse de la presse a rejeté une plainte déposée à l'encontre d'une lettre de lecteur parue dans le quotidien du Liechtenstein «Vaterland». Quinze lecteurs et lectrices se sont plaints que l'auteur de cette lettre intitulée «Auf die Bäume ihr Affen» (sur les arbres vous les singes!) assimilait les homosexuels à des singes et les discriminait. Les plaignants estimaient que la rédaction aurait dû intervenir.

Le Conseil de la presse conclut qu'il s'en est fallu de peu que la lettre de lecteur viole le Code de déontologie des journalistes. Car les dires de son auteur n'étaient pas univoques, bien des qualificatifs n'étaient que juxtaposés et les éléments choquants n'étaient que sous-entendus. L'organe d'éthique a également pris en compte la culture à la fois très libre et vivace des lettres de lecteur dans la Principauté, invoquée par le rédacteur en chef: les médias n'y refusent que très rarement de publier des lettres, sauf si elles portent atteinte à l'honneur ou relèvent du droit pénal.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100811400> abgerufen werden.